

POL 3321 Administration Publique Comparée (3 crédits)

Automne 2014

Local B-3285 (Pav. 3200 Jean-Brillant)

Horaire : Mercredi 13h00-16h00

Examen final : Mercredi 17 décembre 2014, local B-2305 13h00-16h00.

Enseignant : Martin Carrier

Bureau : C-5148

Disponibilité : Lundi 15h00-16h00.

Téléphone : 514-343-6111, poste 3753 (durant les heures de bureau)

Courriel : martin.carrier@umontreal.ca

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre se termine le mardi 23 décembre 2014 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin. (Règlement pédagogique 8.5).

Le Département de science politique a adopté un règlement concernant les retards dans la remise des travaux. La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. L'étudiant qui remet son travail après la fermeture des bureaux du secrétariat à midi le vendredi est réputé avoir remis ce travail le matin du jour ouvrable qui suit, à l'ouverture des bureaux, et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Veillez prendre note que la boîte de dépôt des travaux à l'entrée du Département est dépouillée à midi *précises* tous les jours ouvrables.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée. Voir à cet effet le règlement disciplinaire dans l'Annuaire général de la Faculté des arts et des sciences p. II.

Bibliothécaire

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3093 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman), lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca) ou lui téléphoner (514-343-6111, poste 2625). Visitez aussi sa page internet, *Ressources en Science politique* (<http://www.bib.umontreal.ca/SS/pol/>).

Objectifs

Le cours a comme objectif général de présenter aux étudiants la variété des administrations publiques et d'analyser leur développement historique, et les structures, ressources, rôles et objectifs qui les caractérisent. Il offrira également un portrait historique des grandes traditions bureaucratiques et leurs évolutions pour répondre à la complexification technocratique, aux nécessités d'harmonisation avec de nouvelles structures, à l'apparition de nouveaux paradigmes de gestion et au phénomène de globalisation.

Plus spécifiquement, nous chercherons entre autres à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les facteurs historiques qui expliquent les différences entre les principales traditions bureaucratiques et croissance fulgurante de la bureaucratie au 20^{ième} siècle?
- Quel est le pouvoir de la bureaucratie face aux élus politiques? La bureaucratisation du politique constitue-t-elle une menace pour la démocratie?
- Quels sont les avantages et les désavantages de la neutralité administrative?
- Quels sont les facteurs qui expliquent la diversité des perceptions populaires face à la bureaucratie?

Approche Pédagogique

Les échanges entre les étudiants et l'enseignant sont fortement encouragés lors de la conduite du cours.

Typiquement, l'enseignant entame le cours avec une discussion dirigée sur les lectures de la semaine, puis les intègre dans la thématique plus générale du bloc du jour. Le cours se termine généralement par des discussions de groupes, durant lesquelles les étudiants répondent en équipe à une question normative ou théorique qui englobe les principaux enjeux de la thématique du cours. S'en suivent un débat et des échanges entre les groupes dirigés par l'enseignant.

Contenu

Le cours est divisé en deux grands volets. Premièrement, il offrira une présentation globale des enjeux théoriques, normatifs et pratiques qui caractérisent le domaine de l'administration publique comparée. Il présentera également dans ce volet l'évolution de l'appareil administratif à travers le temps, son positionnement face aux autres institutions politiques, ses fonctions dans la gestion de l'État et son rôle dans la formulation et dans la mise en œuvre des politiques publiques. Ce premier volet permettra ainsi aux étudiants de maîtriser les concepts et les problématiques principales dans le domaine de l'administration publique, et d'acquérir les outils nécessaires à l'analyse comparée des enjeux présents dans les modèles bureaucratiques contemporains.

Le second volet consistera à étudier l'impact de ces enjeux dans des cadres nationaux, sous forme d'études de cas, choisis en fonction de leur diversité historique, culturelle et institutionnelle. L'activité administrative sera étudiée thématiquement, mais reflètera les grandes traditions et évolutions particulières de certaines bureaucraties nationales. Après avoir abordé les modèles de « Whitehall » (R-U) et étatique (France), nous étudierons le modèle germanique sur le thème de la modernisation et coordination (Allemagne et Japon), les particularités politiques du modèle américain (USA), l'impact du legs administratif communiste (Chine et Russie) et, finalement, la technocratisation du politique (Union Européenne).

Cet équilibre entre les deux volets offrira aux étudiants une base à la fois théorique et appliquée dans l'étude comparée de l'administration publique. L'étudiant sera ainsi en mesure d'intégrer les variétés des activités bureaucratiques dans un cadre théorique et comparatif et ainsi raffiner sa capacité d'analyse politique. Le cours vise ainsi à offrir aux étudiants une préparation dans la poursuite d'un parcours académique avancé en science politique ou en administration publique.

Évaluation

- Énoncé de recherche (5%). 8 octobre.
- Examen de mi-session (25%). 29 octobre.
- Travail de recherche comparatif (40%). 3 décembre.
- Examen final (30%). 17 décembre, local B-2305.

Énoncé et travail de recherche

- L'énoncé de recherche doit comporter une brève présentation du sujet de recherche, de la problématique, et une description du contexte national et de la politique publique étudiée (max 2 pages, interligne 1.5).
- Le travail de recherche consiste en une étude du rôle de l'administration publique dans la formulation et la mise en œuvre d'une politique publique importante dans un cadre national. Le pays et la politique étudiés sont au choix de l'étudiant. L'étude devra analyser sur une base évolutive l'impact de la bureaucratie et de son influence dans le processus décisionnel. Quels étaient la position et l'intérêt initial de la bureaucratie? A-t-elle eu un impact significatif, ou s'est-elle contentée d'appliquer les décisions gouvernementales? A quelle étape du processus a-t-elle eu le plus grand impact? Quelles étaient ses ressources et ses avantages / désavantages stratégiques? Qui étaient ses alliés et rivaux? A-t-elle atteint ses objectifs? (15-18 pages, interligne 1.5)

Livres obligatoires

- Peters, B. Guy (2010). *The Politics of Bureaucracy : An introduction to comparative public administration*. New York: Routledge.

Calendrier Thématique

----- Cours 1 (3 septembre) : Présentation du syllabus, introduction et concepts /historique de l'administration publique comparée comme champ d'étude.

- Jamil, E. Jreisat (2005). "Comparative Public Administration is Back In, Prudently", *Public Administration Review* 65.2: 231-242.
- Peters, B. Guy (2010), chapitre 1.

Lectures recommandées

- Peters, B. Guy (1988). *Comparing Public Bureaucracies. Problems of Theory and Method*. Tuscaloosa: The University of Alabama Press.
- Riggs, Fred W. (2010). "Tendances de l'étude comparée de l'administration publique", *Revue Internationale des Sciences Administratives* 76.4 : 785-795.

Cours 2 (10 septembre) : Développement et approches historiques de la bureaucratie, croissance contemporaine et modes de recrutement.

- Peters, B. Guy (2010), chapitre 3.
- Tilly, Charles (2000). "La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé", *Politix* 13.49 : 97-117.

Lectures recommandées

- Painter, Martin & B. Guy, Peters (2010). "Administrative Traditions in comparative Perspective: Families, Groups and Hybrids", dans *Tradition and Public Administration*, Martin Painter & B. Guy Peters (eds.). New York: Palgrave Macmillian.
- Silberman, Bernard S. (1993). "Cages of Reason: The Rise of the Rational State in France, Japan, the United States, and Great Britain". Chicago: Chicago University Press.

Cours 3 (17 septembre) : Cultures organisationnelles et problèmes administratifs.

- Peters, B. Guy (2010), chapitres 2 & 4.
- Proulx, Denis & Sophie Brière (2005). "La réforme administrative au gouvernement du Québec : étude du processus de changement sur la culture organisationnelle", *Canadian Public Administration* 48.1 : 53-72.

Lectures recommandées

- Eyméri, Jean-Michel (2006). "La fonction publique française aux prises avec une double européanisation", *Pouvoirs* 117.2 : 121-135.
- Gow, James Iain (1999). *From Bureaucracy to Public Management: The Administrative Culture of the Government of Canada*, Toronto: University of Toronto Press.

Cours 4 (24 septembre) : Les intérêts de la bureaucratie : la fonction publique et sa relation avec le politique.

- Peters, B. Guy (2010), chapitres 5 & 6.

Lecture recommandée

- **Peters**, B. Guy & J. Pierre (eds) (2004). *Politicisation of the Civil Service in Comparative Perspective*. London: Routledge.

Cours 5 (1^{er} octobre) : La responsabilité administrative et le rôle de la bureaucratie dans le développement et dans la mise en œuvre des politiques publiques.

- Howlett, Michael, M. Ramesh & A. Pearl (2009). *Studying Public Policy: Policy Cycles & Policy Subsystems*. New York : Oxford University Press. chap. 2 : 18-49.
- Peters, B. Guy (2010), chapitre 8.

Lectures recommandées

- Howlett, Michael (2011). *Designing Public Policy*. New York : Routledge.
- Lemieux, Vincent (2009). *L'étude des politiques publiques*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Cours 6 (8 octobre) : La tradition anglaise de « Whitehall » : Le Royaume-Uni et le Canada

- Page, Edward (2010). "Le modèle de Whitehall a-t-il survécu ? ", *Revue Internationale des Sciences Administratives* 76.3 : 435-451.
- Donald J., Savoie (2006). "The Canadian public service has a personality", *Canadian Public Administration* 49.3: 261-281.

Lectures recommandées

- Richards, David, David Blunkett & Helen Mathers (2008). "Old and New Labour Narratives of Whitehall: Radicals, Reactionaries and Defenders of the Westminster Model", *The Political Quarterly* 79.4: 488-498.
- Richard, David & Martin J. Smith (2000). "Public Service Ethos and the Role of the British Civil Service", *West European Politics* 23.3: 45-66.

Cours 7 (15 octobre) : L'étatisme français en administration publique.

- Chevallier, Jacques (1997). "Public Administration in Statist France", *Public Administration Review* 56.1: 67-74.
- Rouban, Luc (2006). "L'univers sociopolitique des fonctionnaires français", *Pouvoirs* 117.2 : 39-54.
- Jeannot, Gilles & Luc Rouban (2009). "Changer la fonction publique", *Revue française d'administration publique* 132.4 : 665-672.

Lectures recommandées

- Eymeri, Jean-Michel (2001). *La fabrique des énarques*. Paris : Economica.
- Genieys, William (2005). "The Sociology of Political Elites in France: The End of an Exception?" *International Political Science Review / Revue internationale de science politique* 26.4 : 413-430.

(22 octobre) : Congé (semaine de lecture)

Cours 8 (29 octobre) : examen de mi-session

Cours 9 (5 novembre) : La bureaucratie et la politisation aux États-Unis.

- Ferris, J. Stephen & Stanley L. Winer (2007). "Just How Much Bigger Is Government in Canada? A Comparative Analysis of the Size and Structure of the Public Sectors in Canada and the United States, 1929-2004", *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques* 33.2: 173-206.
- Milward, H. Brinton Milward & Hal G. Rainey (1983), "Don't Blame the Bureaucracy!" *Journal of Public Policy* 3.2: 149-168.
- Peterson, Mark A. (2000). "The Fate of "Big Government" in the United States: Not Over, But Undermined?", *Governance* 13.2: 251-264.

Lectures recommandées

- Durant, Robert F. & George C. Edwards III (2010). *The Oxford Handbook of American Bureaucracy*. New York: Oxford University Press.
- Lindemann, Thomas (2003). "Faire la guerre, mais laquelle ? Les institutions militaires des États-unis entre identités bureaucratiques et préférences stratégiques", *Revue française de science politique* 53.5 : 675-706.

Cours 10 (12 novembre) : La bureaucratie comme outil historique de modernisation et de coordination : Allemagne et Japon.

- Bach, Tobias & Werner Jann (2010). "Des animaux dans un zoo administratif : le changement organisationnel et l'autonomie des agences en Allemagne", *Revue Internationale des Sciences Administratives* 76.3 : 469-494.
- Drucker, Peter F. (1998). "In Defense of Japanese Bureaucracy", *Foreign Affairs* 77.5: 68-80.
- Thelen, Kathleen & Ikuo Kume (2006). "Coordination as a Political Problem in Coordinated Market Economies", *Governance* 19.2: 11-42.

Lectures recommandées

- Masujima, Toshiyuki (2005). "La réforme administrative au Japon : phénomènes passés et évolutions futures", *Revue Internationale des Sciences Administratives* 71.2 : 311-325.
- Muramatsu, Michio & Frieder Naschold (1996). "State and Administration in Japan and Germany: A Comparative Perspective on Continuity and Change", New York: de Gruyter.

Cours 11 (19 novembre) : La bureaucratie dans les régimes autoritaires (Chine et Russie/URSS)

- Christensen, Tom et al. (2008). "La réforme administrative au sein de l'administration centrale chinoise – L'importance de "l'inspiration occidentale" ", *Revue Internationale des Sciences Administratives* 74.3) : 371-394.
- Favarel-Garrigues, Gilles & Startsev Iaroslav (2007). "La combinaison des héritages et des emprunts dans la transformation de l'administration russe", *Critique internationale* 35.2 : 69-84.

Lectures recommandées

- Chan, Hon S. & Li, Suizhou (2007). "Civil Service Law in the People's Republic of China : A Return to Cadre Personnel Management", *Public Administration Review* 67.3 : 383-398.
- Hon S. Chan & Jun Ma (2011). "Combien gagnent-ils ? Étude de la fonction publique en Chine", *Revue Internationale des Sciences Administratives* 77.2 : 297-326.
- Meyer-Sahling, Jan-Hinrik (2009). "Des héritages multiples : Compte rendu critique des explications sur l'héritage de la réforme de l'administration publique en Europe du centre-est", *Revue Internationale des Sciences Administratives* 75.3 : 561-581.

Cours 12 (26 novembre) : Administration publique et démocratie : les dilemmes de l'Union Européenne

- Georgakakis, Didier (2010). "L'administration de l'Union européenne à la croisée des chemins", *Revue française d'administration publique* 133.1 : 5-16.
- Károly, Mike (2005). "La tribu eurocratique : Une source de conflits au sein de l'administration publique dans les nouveaux états membres", *Revue française d'administration publique* 114.2 : 281-292.

Lectures recommandées

- Balint, Tim, Michael W. Bauer & Christoph Knill (2008). "Bureaucratic Change in the European Administrative Space : The Case of the European Commission", *West European Politics* 31.4: 677-700.
- Ban, Carolyn (2010). "La réforme du processus de dotation en personnel dans les institutions de l'Union Européenne : comment se débarrasser de la vache sacrée", *Revue Internationale des Sciences Administratives* 76.1 : 5-26.
- Wessels, Wolfgang (1998). "Comitology: fusion in action. Politico-administrative trends in the EU system", *Journal of European Public Policy* 5.2: 209-234.

Cours 13 (3 décembre) : L'évolution de la bureaucratie et sa transformation au 21^{ème} siècle. Séance de révision.

- Peters, B. Guy (2010), chapitres 9 & 10.